



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 24/02/2021

### **Plan de relance - 140 000 € pour soutenir les projets de jardins partagés et d'agriculture urbaine : candidatez !**

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le Plan de relance veut entretenir cette dynamique.

**140 000 € du volet « agriculture » du Plan de relance sont ainsi alloués au soutien de jardins partagés et collectifs pour le département de la Vendée.** L'appel à projet est lancé à partir du 1<sup>er</sup> mars au 15 septembre 2021, avec une sélection au fil de l'eau.

**Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux.**

Tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux du développement durable, de transition agro-écologique et climatiques, d'alimentation et de biodiversité. La participation des habitants à la vie du jardin (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections etc.) et la gestion du site sont aussi attendus. Il s'agit de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier avec des liens avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraites, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximités...), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

Ces projets devront être situés dans une commune de plus de 3000 habitants (carte jointe et liste disponible dans l'appel à projet).

Les aides seront accordées rapidement pour des **investissements matériels** (outils de jardinage, fourniture et pose d'équipements) et **immatériels** (prestations d'ingénierie, études de sols), avec possibilité de prestations annexes de formation, d'accompagnement du porteur pour une aide au lancement et à la consolidation du projet.

- Pour plus d'information, consultez le site internet de la préfecture de la Vendée, rubrique Politiques publiques / agriculture / plan de relance-11-jardins partagés : <http://www.vendee.gouv.fr/plan-de-relance-11-jardins-partages-r1040.html>

### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
 [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) -  [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) -  [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) -  [prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon